

# NOUVELLE REVUE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE

JANVIER 1929 - IMPRIMERIE A, ROBAT

Les additions de Pierre MARANDEL(1698-1771)

à la chronique de Jean TATÉ

Retranscrit en français contemporain en avril 2020

par Jean-Marc Gognet, neveu à la 9ème génération de Pierre le jeune Marandel



## Pierre dit le Jeune MARANDEL ♂

Profession: chantre (1703-1771) et fort exact aux offices de l'église de Lalobbe (Ardennes)

Né le 19 mai 1698 (lundi) à Lalobbe, 08, Ardennes, Champagne Ardennes, FRANCE

Décédé le 6 septembre 1771 (vendredi) à l'âge de 73 ans à Lalobbe, 08, Ardennes, Champagne Ardennes, FRANCE

### Parents

Père: Nicolas MARANDEL (41 ans)

Profession: Maître tonnelier (1678-1730) à Lalobbe (Ardennes)

Mère: Nicole CAMUS (41 ans)

### Fratrie

Nom	Dates	Conjoint	Enfant(s)
♀ Jeanne MARANDEL	11/02/1680 -		
♂ Pierre dit Lesnel (L'Aîné) MARANDEL	07/02/1685 - 26/06/1751	Jeanne STÉVENIN	8
♂ Jean MARANDEL	10/04/1689 -		
♂ Pierre dit le Cadet (Puis L'Aîné) MARANDEL	04/04/1694 - 10/01/1768	Elisabeth JULLIEN Jeanne Marie LUCE	1 10
♂ Pierre dit le Jeune MARANDEL	19/05/1698 - 06/09/1771	Claude GODART	6

### Union(s)

Claude GODART ?/1771

Les additions de Pierre Marandel à la chronique de Jean Taté

Monsieur Jadart a jadis publié la chronique de Jean Talé, greffier de l'Hôtel de Ville de Château-Porcien (1), d'après une copie, faite en 1865 du manuscrit de Nicolas Baudet, daté lui-même de 1750.

D'autres curieux, dans la région, transcrivirent aussi l'œuvre de Jean Taté (2) C'est ainsi qu'une copie en est venue récemment échouer entre nos mains. Le volume mesure 25cm sur 15cm et était jadis relié en cuir plein. Les plats de carton gris n'en ont conservé qu'une mince lanière sur le bord, ainsi que les clous d'assemblage. La transcription occupe 118 pages.

Le rédacteur et premier possesseur du manuscrit nous est indiqué par l'Avertissement au lecteur, signé : Pierre Marandel le jeune. Une note du 8 juin 1778 a été rédigée par Nicolas Marandel. Le plat inférieur porte sur sa lace interne le nom de Jules Marandel, d'une écriture plus récente. Sur la face interne du plat supérieur, la note suivante nous avertit que le volume a appartenu à J.-B. Lépine, l'historien de Châteaun-Porcien, de Rocroi et de Montcornet:

*(1) Chronique de Jean TATÉ... Document inédit publié... par Henri JADAUT... Arcis-sur-Aube, 1889. In-8 (Extr. de la Revue de Champagne et de Brie, années 1888-1880).*

*(2) M. Jadart analyse, p. 165-179, deux autres copies.*

Au dessous une dernière inscription nous révèle un possesseur plus récent encore : Monsieur Guisol, maréchal-des-logis au 25<sup>e</sup> régiment d'artillerie de Chalons-sur-Marne. 11 y a deux ans, un inconnu remit le volume chez Monsieur Wilmel, de Rethel, en son absence, c'est de ce dernier que nous le tenons.

L'auteur du manuscrit était de Lalobbe, comme il ressort du passage où il note qu'il a été confirmé le 11 mai 1723. D'après l'étal-civil ancien de la paroisse, Pierre Marandel le jeune, garçon tonnelier, fut parrain, le 10 août 1720, d'un enfant de Pierre Marandel cadet, ce qui suppose un Pierre Marandel l'aîné. Il n'a pas été possible de retrouver à l'étal-civil de Lalobbe l'acte de baptême de notre chroniqueur. Un Pierre Marandel décéda le 10 janvier 1768 à l'âge de 71 ans, un autre le 6 septembre 1771 à l'âge de 75 ans environ. L'acte de celui-ci relate qu'il fut chantre depuis l'âge de cinq ans sans interruption et qu'il a toujours été fort exact aux offices. Il est probable que ce dernier est celui qui nous intéresse; son âge et le fait que la plus récente inscription de la première main est du 25 juin 1768 militent en sa faveur.

Le manuscrit de Pierre Marandel présente avec la copie de Nicolas Baudet, ou du moins avec son édition, d'assez notables différences. 11 renferme des traductions de chartes anciennes et des notices sur les monastères, comme le manuscrit de Jacques Wilbault analysé par M. Jadart. Celle compilation n'offre rien d'original et ne méritait pas d'être reproduite. Alors-que la copie de Nicolas Baudet s'arrête à 1741, Pierre Marandel saute de 1732 à 1768. Les additions postérieures ne sont plus de lui. Elles vont jusqu'à 1822. Mais si la transcription de Jean Taté s'arrête un peu plus tôt que dans Nicolas Baudet, en revanche elle fournit souvent des dates et des détails plus précis, soit que Pierre Marandel les ait ajoutés à l'original, soit que Nicolas Baudet les en ait retranchés. En pareil cas, nous avons reproduit les passages parallèles. Nous les avons omis, au contraire, quand le texte était identique ou n'offrait que des différences rédactionnelles.

**Surtout, Pierre Marandel a inséré dans Taté de nombreuses additions sur son temps. C'est ce qui donne un grand prix à son manuscrit et a fourni ample matière à notre publication. La plupart des additions concernent Lalobbe et les villages voisins.**

L'auteur a relaté les incendies qui désolaient si souvent le pays. Il nous transmet des observations nombreuses sur le temps ; l'époque de la moisson et de la vendange (la viticulture florissant alors dans la région); la pénurie ou l'abondance des récoltes; le prix des céréales et du vin, plus rarement du cidre. Il s'étend sur l'épidémie de 1718, les symptômes et les remèdes. Il nous renseigne sur l'exploitation de la forêt de Signy pour la marine ; le flottage des bois ; l'établissement des forges ; les levées de miliciens ; la nomination des prieurs-curés de Lalobbe et les conflits qui naissaient parfois à cette occasion ; les solennités religieuses ; les cloches, etc.

Il a aussi noté divers faits de l'histoire générale : la campagne de 1677, la bataille de Fleurus, les sièges de Landrecies et du Quesnoy en 1712, le sacre de Louis XV, la promotion du cardinal de Mailly. On peut ainsi observer la diffusion des nouvelles dans les campagnes et parfois les sentiments qu'elles y suscitent. Comme les faits locaux plus humbles, l'histoire générale contribue ainsi au tableau du Porcien sous Louis XIV et Louis XV.

Docteur MEUGY.

-----

Le 1er janvier 1653, Lalobbe fut pillé par le prince de Condé, logé audit lieu avec une partie de son armée...

Le mardi septième jour du mois de juin 1661, se fit la nuit d'entre le mardi et mercredi, une cruelle nuée avec tonnerre et éclairs épouvantables et grands orages de vent, tant que les peuples s'enfuyait hors des maisons qui tombaient en ruines, et fut tombé le clocher de l'église de Balham près Château-Portion, et une petite cloche qui était au haut dudit clocher plus haute que les autres fut emporté par le vent assez loin de ladite église, et l'arbre renommé de Saint-Fergeux appelé Royal ou l'arbre de cinq cerceaux, étant si gros que cinq cerceaux de poinçon ensemble ne l'aurait pu contenir, ledit arbre a été arraché et déraciné par ladite nuée, plusieurs chênes et gros arbres de la forêt de Signy-l'Abbaye rompus par l'orage.

Et par le moyen de mauvais air et intempérance de la saison, plusieurs mauvaises herbes étant venues dans les grains faisaient les pauvres gens malades, et ce que l'on recueillit des grains ayant été abattus et germé sur terres, qui causa une grande famine et cherté de vivre, tant que les pauvres gens endurent grand faim tant pour n'en pouvoir avoir que pour nourritures qu'il avaient, à cause qu'il avait été alité et germé et presque pourri, et valait au fort de la famine six livre dix sols et sept livres le quartel (*ancienne mesure des*

*grains*), mesures de Porcien, ce qui dura depuis Pâques jusqu'à la moisson de 1662. Et l'on ne voyait que pauvres accourir en ce pays ici de toute les provinces voisines.

En 1665, depuis le 14 janvier jusqu'à la fin de mai, moururent à Lalobbe la quantité de soixante personnes ou environ.

En l'année 1666, la voûte du cœur et des chapelle de l'église de Château a été bâtie comme elle se voit aujourd'hui...

Le vendredi 4 août 1673, le feu étant pris au charbon qui était dans la grand halle de la forge du Hurteau (proche Lalobbe), brûla ladite halle, toutes les étables et la grange dans laquelle il y avait bien 120 charrées de foin, et par l'avis d'Abraham Demeaux qui d'aventure se trouva audit Hurtau, on envoya après les charbonniers qui couvrirent ladite halle de terre, qui était toute pleine de charbon embrasé, comme une faude (*fosse*), ainsi le charbon fut sauvé, et la maison du maître de forge manqua d'être brûlée...

En 1674, le froment valait trois livres le quartel, mesure de Château-Porcien, à Wasigny deux ou trois marchés de suite.

Le mercredi 19ème jour du mois d'août 1676, frère Antoine Foulon, religieux de l'abbaye Saint-Martin de Laon en Laonnois, ordre de Prémontré, natif d'Abbeville, âgé d'environ 45 ans, prit possession de la cure de Lalobbe et prieuré de Saint-Nicolas en dépendant.

En 1676, 1677 et 1678, le froment valait à Wasigny, mesure de Porcien, 32, 33, 34, 35 et 36 sols le quartel...

Sur la fin du mois de novembre 1677, procès mémorable pour injures entre Jacques Detré et Jean Larcher, demeurant à Lalobbe.

En 1677, le Roy faisant la guerre au Pays-Bas pris au commencement de l'année et pendant l'hiver, les villes de Cambrai et Valenciennes et autres, et avait fait sa campagne pendant que les troupes ennemis étaient en quartier d'hiver, et toute l'élite ne fit que faire têtes aux ennemis et les empêcher d'entrer en France. Les Allemands vinrent jusqu'à Mouzon pour y entrer, mais ils n'osèrent passer la Meuse et se retirèrent après avoir brûlé quelques villages de l'Ardenne, entre autre Francheval qui fut brûlé au mois d'août 1677 et donnèrent la peur seulement au pays de Rethémois, Lorraine et Thiérache...

En 1675, la vendange fut prodigieusement abondante. La pièce de vin ne valait à Château-Porcien que 9 ou 10 livre tournois (1 livre tournois valant 20 sols). et dans la Montagne de Reims 7 ou 8 livres-

En l'année 1580, au mois d'avril, les grains froment qui avaient jusqu'à présent valu 45 et 48 sous. le quartel à Wasigny commença à venir à 32 et 33 sous à cause de la belle montre des grains.

Le 1er jour de juin 1680, se fit une nué de grésil, environ les quatre heures après midi, extrêmement gros et pesant tant que tombant sur les hommes il s'écriaient comme si ça avait été de pierres et les blessaient jusqu'à effusion de sang.

Sur la fin du mois de décembre 1680, apparut du côté du soleil couchant une cornette d'une prodigieuse grandeur, ayant une queue d'environ 54 degré de longueur et 5 ou 6 de largeur, et montait par chacun jour environ 9 degré le long du zodiaque et diminuait tous les jours jusqu'à ce qu'elle parvint à la hauteur du midi et ne fut plus venu.

Le vendredi 12 mai 1684, le blé valait 50 sols. le quartel à Wasigny.

Au commencement du mois de septembre 1685, on a commencé à travailler au coeur de l'église de Lalobbe et ensuite à la chapelle, et Nicolas Marandel, marguillier, eut procès contre les moines de Signy-l'Abbaye pour la réfection du chœur et de ladite chapelle parce qu'ils sont décimateurs, et ont été condamnés au réfection du coeur et cancel (*le verbe canceller avait, en droit ancien, le sens d'« annuler un acte aboli ou périmé par cancellation »*) de ladite église, en partie, parce qu'ils ne tiennent qu'un quart et l'abbaye S' Martin de Laon lez autres...

Grand procès et remarquable d'entre Gérard Lefebvre, maître d'école de Wasigny, contre quelques bourgeois dudit lieu et dom Jamart, curé dudit Wasigny, et Monseigneur Cercellet, doyen de Rethel, au commencement de l'année 1686.

Etablissement du St Rosaire en la chapelle de la Sainte Vierge en l'église de Lalobbe.

(Ordonnance de Jean Roland, chantre de l'église métropolitaine, official et vicaire général de Mgr Letellier, du 18 janvier 1686).

Le lundi 23 septembre 1686, est arrivé à Lalobbe frère Antoine Fromage, religieux Prémontré et prieur de l'abbaye S' Martin de Laon, natif de Pierrefond, et fut mis en possession de la cure de Lalobbe et du prieuré de Saint Nicolas (par monsieur Cercellet, doyen de Rethel) étant âgé d'environ 48 ans, le 25 septembre audit an 1686.

Le 23 juin 1687, on a commencé à fermer de muraille le cimetièrre de la paroisse de Lalobbe, qui auparavant était libre et sans aucune fermeture, le prix de laquelle muraille fut payé par le R. P. Fromage, prieur et curé dudit lieu de ce (sic) propre deniers, les habitants ayant seulement tiré et charriés les pierres. De plus ledit R. P. Fromage, pour exciter les bourgeois à charrier les pierre et la terre nécessaire pour la construction de ladite muraille, alla lui-même à la terre le 4 juillet audit an, accompagné de Rémi Denoiville, son clerc, et Jean Rouillait et Jean Leteiller, marguillier de trépassé et du Rosaire, et prit en main un loucet pour foyer lui-même la terre, mais lesdits clerc et marguilliers, lui ôtèrent ledit loucet des mains et ne voulurent souffrir qu'il travailla, considérant sa vénérable humilité et son grand mérite, étant prieur de Saint-Martin de Laon, qui est une des premières abbayes de France, et le premier prédicateur de l'ordre de Prémontré. Néanmoins son zèle était si grand qu'il alla lui-même aider les chartiers à charrier les pierre à la carrier(e) au petit Landa le 8 juillet 1687.

Le 18 août 1687, environ les trois heures après midi, se fit une grande et épouvantable nuée de pluie et grésil qui dura jusques 7 heures. Les grésils gâtèrent toutes les avoines, orge, chanvre, fruits, les arbres et les jardinages. Les crues descendant des montagnes, arrachant et emmenant les arbres, causèrent de grand désordre dans les vallons, en sorte qu'en quelque lieu les crues inondèrent jusqu'au second étages des maisons. Il se trouva de grésil de la grosseur du poing d'un hommes en très grande quantité, qui cassèrent non seulement les vitres, ardoises et tuiles des maisons, mais encore les lattes des toits et tuèrent des bêtes dans le champs. Une maison fut brûlé à Nouvy-les-Moines du feu du ciel qui consumma une grande quantité des meubles et grains dans la grange. Plusieurs maisons furent renversées par l'eau à Provisy (commune de Novion-Porcien)...

L'an 1690, le 10 juillet, grande bataille gagné par le Français, sous la conduite du maréchal duc de Luxembourg, sur les Allemand et Hollandais commandé par le prince de Vualdeez, à une lieue de la Sambre, près Fleurus et St Arnaud, entre Namur et Charleroi, proche le ruisseau de Thiméon.



En 1691, le 25 mai, il fit une grande gelée qui gela les vignes. Le 8 mars 1692, furent brûlés les maisons de Pierre Baudoin et Simon Bompard, de la Crottière. ban de Lalobbe.

Le 6 mai 1692, furent brûlés à Gauditout, ban de Lalobbe, trois maisons.

Le jeudi 18 septembre 1692, la terre trembla à 2 heures après midi, mais le tremblement ne fit aucun désordre, sinon de faire tomber quelques cheminées.

La même chose arriva le 28 octobre suivant, 5 heures du matin, ce qui fut aperçu de peu de personnes parce que cela arriva avant le jour.

En l'année 1693, la moisson a été fort petite en Thiérache et ailleurs ; les froments ont été vendus jusqu'à 4 livres. 10 sols le quartel à Wasigny, mesure de Château-Porcien, en sorte que plusieurs personnes sans emploi et sans pouvoir trouver à gagner aucune chose eurent faim, fautes d'ouvrages et le trafic allant fort peu ; le vin n'ayant pas mûri, furent sans couleur presque non plus que de l'eau, les vieux vins furent fort chers et il y en eut dans Lalobbe vendus en détail à 50 sols le pot et une pièce y fut vendue 150 livres.

Le mercredi 20 janvier 1694, environ le onze heures du soir, fut brûlée la maison de Jean Leteiller, de Lalobbe, où il y eut perte de trois mille livres, de bâtiments et meubles, et sans le prompt secours qu'on y apporta, l'église et la maison presbytère eussent périés par le feu et la plupart des maisons de Lalobbe.. M. Antoine Godart, fils de Simon Godart et de Jacqueline Bougier, natif de Lalobbe, reçut l'ordre de prêtrise le samedi dix huitième septembre 1694, par Monseigneur Charles Maurice Leteller, archevêque de Reims, et chanta sa première grande messe dans l'église de Lalobbe le dimanche 26e septembre.

Le R. P. Fromage, prieur curé de Lalobbe, est sorti le 2 mai 1695.

Le R.P. Louis Gayesse est arrivé à Lalobbe pour en desservir la cure le 4e jour de mai 1695 ; il était natif de Rethel, docteur en théologie et religieux de l'ordre de Prémontré, de l'abbaye de St Martin de Laon...

Cette année 1698 a été fort pluvieuse et ne fit ni été ni hiver. L'on a vu des fleurs à certains arbres à Noël et les fleurs d'automne étaient encore fleuries dans les jardins.

En ladite année 1698, la chapelle de St Lazare de Château a été rétablie entièrement, excepté la couverture, et la maison de l'ermite qui était au bout de la chapelle et sous la même couverture a été détruite. Il y avait 10 ans ou

environ que l'ermite était mort. Il n'avait point été chassé comme les autres du diocèse, attendu qu'il était fort âgé et avait toujours mené une vie fort régulière et religieuse. Ladite chapelle a été bénite le 2 février 1699...

En ladite année 1699, l'on a rétabli entièrement la tour de la porte de La Morteau, qui avait été emporté des glaces deux ans auparavant...

Le 28<sup>e</sup> jour du mois d'avril 1700, la grosse cloche de l'église de Lalobbe fut cassé en sonnant le dernier coup de vêpres de Saint-Lambert, patron de ladite église, et fut fondue et coulé heureusement avec la petite qui pesait 608 l. et une autre plus petite que l'on fit faire le mardi 24<sup>ème</sup> jour d'août audit an 1700, et furent bénites dans la même église où elles furent coulé dans le bas de la nef du côté du levant, le jeudi 26 dudit mois, et fut la grosse nommée Philippe par Monsieur et Madame de Vuagnon, et la moyenne nommée Antoinette par Monsieur de Sery et par Mademoiselle de Lalobbe, fille de Monsieur de Vuagnon, et la petite nommée Thérèse par Monsieur de Lalobbe, fils dudit sieur de Sery, et par Mademoiselle Jeanne Thérèse d'Aunois, son épouse ; la bénédiction faite par le R. P. Louis Cayesse, prieur curé dudit Lalobbe, assisté de Remy Denoiville, son clerc. ..

En ladite année 1702, est tombé en ruines la grosse tour du château où anciennement les prince de Porcien faisait leur demeure. Elle était une des belle tour de France au rapport de plusieurs qui ont voyagé, tant par sa hauteurs, grosseurs que structure. Il y avait un escalier de pierre pour monter au chambre haute de ladite tour et aux autres appartement joignant ladite tour et aux autres, lequel était très bien bâti, et il y avait environ cent cinquante marche ou degré, pour monter au haut de ladite tour, où il y avait une galerie de laquelle on découvrait de fort loin. Laquelle tour il y avait autrefois une tres belle flèche, qui était en partie doré suivant le rapport des anciens, et qui a été renversé par le vent impétueux du jour de Pâques 1581, comme j'ai remarqué ci devant. Le bâtiments joignant ladite tour et qui faisaient partie de l'appartement où demeurait les anciens prince ont été renversé de temps en temps faute de couverture. Il était entièrement de briques et pierre dure, excepté la devanture qui regarde La ville où il y avait un parement de très belle pierre blanche, comme l'on peut encore voire aujourd'hui par le pend de muraille qui restait.

Le Capucin de Rethel ont fait bâtir leur couvent, Monsieur de Mazarin, prince dudit Porcien, leur ayant abandonné ledit matériaux environ l'année 1680, et je crois qu'il aurait volontiers emporté tous les matériaux du château si les



bourgeois, fâché de voir une telle destruction, ne les eurent empêché de force et en arme, sous prétexte qu'il avait abattu un pan de muraille de l'enceinte qui appartient au roy et de ce qu'il voulait emporter la cloche qui était au guidon sur la grosse tour, laquelle avait été mise en cet endroit par les bourgeois du temps de guerre et qui l'avait tiré du clocher de la paroisse pour servir de tocsin pour l'alarme. La quelle cloche les bourgeois ont vendu peu de temps après à l'église de Justine. L'on a enlevé beaucoup de matériaux du château pour bâtir le château de Rethel environ en ce temps là... En cette année 1704, M. le duc de Mazarin, prince de Porcien, a donné au bourgeois de Château 12 de plus gros chêne de sa forêt de Rocquigny, pour rétablir le grand pont, comme aussi le pavé de la cour haute du château pour rétablir le pavé de la ville...

En ladite année 1705, les privilèges des charges au dessous de quatre mil livres ont été supprimé. Ceux qui avaient acheté des petites charges pour être exempts de milice furent bien trompés, car plusieurs avaient acheté de ces petites charges pour exempter leurs enfants de la milice et par cet édit il n'y avait que les propriétaires des charges qui en était exempts et non leurs enfants. Les charges de syndics perpétuel des paroisse étaient du nombre. ..

En l'année 1706, le 11 avril, frère Gérard Ridaux, natif de Reims, a dit sa première messe dans l'église de Lalobbe, et il a pris possession de la cure le 14 juin audit an, et ce fut le R. P. Cayesse qui le mit dans sa cure et puis s'en retourna au couvent.

En l'année 1707, le 19, 20 et 21 juillet, il fit de si grandes chaleurs étouffantes qu'il y eut plusieurs personnes qui moururent au champs, principalement en Champagne, en sciant les seigles, même des chevaux, vaches et moutons, même des chiens étant à la chasse. L'année a été une des meilleurs année que l'on puisse souhaiter ; il y avait des grains à quantité, le blé ne valait que 15, 16, 18 sous le quartel, et la vendange qui a été si abondante que on ne pouvait point trouver de poinçon, et il y a eu des endroits que les vignes n'ont point été vendangées faute de poinçon, La pièce ne valait que 8 livres, 9 et 10 livres sur la rivière d'Aisne...

En 1709, été très pluvieux, d'où abondance d'orge. L'on ne recueillit pas une paume de froment, ni de fruits, la plus grande partie des arbres étant mort d'hiver, principalement seigle, ni aucun raisin, ni presque point les noyers, et l'on a été obligé de couper toutes les vignes jusque sur terre qui ont poussé en été, quoi qu'elle était presque sans culture et abandonné des vigneron. L'on a

mangé du pain d'orge dans presque toutes les riches maisons depuis ladite moisson d'orge jusqu'à la moisson suivante de l'année 1710, car il fallait semer le peu de froment qui restait et qui n'était pas de si grand prix dans le temps de semence, contre l'espérance de plusieurs qui avait caché leurs grains dans ledit temps, croyant qu'il se vendrait à pot et à pinte.

Les grains froment, mesure de Porcien, valait en 1708 après la moisson la somme de 14 l. le septier, et avant la moisson 9 l. L'orge 4 l. en mars de l'année 1709, le froment 15 l., en mai 20 l. et l'orge 26 l., en juillet et août le froment 28 l. et sans crédit. Le vin en 1708 15 l., en mars 1709 40 l. le poinçon de vin du pays, en mai 60 l., en juillet et août 100 l. L'orge en septembre 12 l. le septier et peu après s'est vendu 8 l. qui a été le prix commun de ladite année. Ce prix était d'autant plus considérable, que il n'y avait aucun commerce que celui du grains pour les laboureurs qui se sont enrichis dans ces fâcheuses année. Le vin a valu 31. le pot, on ne voyait plus guerre d'ivrogne. Les pommes valait 10 l. le poinçon. On avait la guerre contre l'Empereur, la Hollande, l'Angleterre et la Savoie était prêt d'entrer en France. Enfin on a jamais vu une plus déplorable année pour les pauvres. Dieu nous préserve d'une telle année, amen.

Le 27 avril 1709, frère Claude Hardy, religieux de l'abbaye de S1 Martin de Laon en Laonnois, Ordre de Prémontré, natif de Paris, prit possession de la cure cl du prieuré de Saint-Nicolas de Lalobbe.

En ladite année 1709, a été créé des charges d'échevins alternatifs dans les villes. Le sieur Delapierre, bourgeois de Château, a acheté celle dudit Château Porcien.

En l'année 1710, a été bâtie la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Château avec les bâtiments y joint qui servent d'Hôtel de Ville, le tout en bois...

An mois d'avril 1711, le blé valait 36 sols. et l'orge 26 sols. le quartel au marché de Wasigny.

En l'année 1712, ont été jette les fondements de la maison monaquable du prieuré de Saint-Thibaut de Château, qui n'était que de bois auparavant...

(Passage à Château-Porcien du détachement chargé de poursuivre Grovestein). Il était bien commandé par leurs officiers qui les empêchaient d'arrêter en aucun endroit, même pour recevoir du pain. Et par ordre de M. de Coëgny qui commandait l'on porta le pain hors de la ville, pour le distribuer à chaque

cavaliers, et du vin pour les officiers que les bourgeois donnèrent avec plaisir et profusion. Le reste du détachement passa à Rethel et y repassa quelques jours après. Et en ce même temps les ennemis avaient pris Le Quesnoy et mis le siège devant Landrecy, qu'ils furent obligé de lever et furent battus par notre armée, ce qui donna bien de la joie au Français qui croyaient avoir la guerre dans leurs provinces. On envoya un régiment de fantassin à Rethel, un bataillon à Château et un à Neufchâtel en garnison en ce même temps. C'était de la garnison du Quesnoy et l'on fit garde à Château Portion pendant le mois de juillet et août.

Les bourgeois de Lalobbe et villages des environs étions obligé d'aller faire garde à Signy-l'abbaye par ordre de Monseigneur de La Grange. On y a été 10 ou 12 jours...

En l'année 1714, l'été a été fort sèche et il y avait si grande quantité de cerises et de merises (cerises sauvages) que il y en avait encore au mois d'août et de septembre, étant encore sur les arbres sans être gâté. En l'année 1715, en sonnant le dernier coup de la messe le jour de Pâques, la petite cloche de l'église de Lalobbe fut cassée. On l'a coulé au mois de juillet suivant. Elle a été diminué de 50 livres par la faute du claquement.

En l'année 1716, l'horloge de bois de l'église de Lalobbe a été faite par Pierre Marandel tonnelier audit lieu, pour sonner sur les 3 cloches, elle a été monté au clocher le 31e mars le jour du Vendredi-Saint, elle n'a rien coûté au bourgeois, elle a été faite gratis, M. Moreine à livré le bois propre pour la construire.

(Le 4 octobre 1716, un orage épouvantable dévaste la grande forêt de Signy).

En l'année 1717, la vendange a été moyennement bonne, principalement dans les Montagnes. En 1718, le blé valait 20 et 25 sols le quartel à Wasigny.

En l'année 1718, au commencement de l'été, on a commencé à faire la première écluse sur la rivière d'Aisne, au lieu appelé Evernicourt, proche Neufchâtel, et en 1719 une à Balham ; en 1722 on a fait les canaux de Condé et Chantreine, et celui de la pré de Taisy en l'année 1720 (?) et en ladite année 1722 on a achevé l'écluse de Château-Porcien. Les villages ont fourni les hommes pour faire lesdites écluses. L'on tient que l'écluse de Château conte plus de 40.000 écu.

Le 14 juillet 1718, les chênes des forêt de Signy ont été vendu. Les maîtres de Forges en ont été les adjudicataires de tous les bois chênes et crutin, savoir dix tailles à couper dans la grande forêt, la petite forêt, le bois d'Angeniville et le bois Froimont. L'arpent de bois, chênes et crutin a été vendu cent livres, et le

deux sols pour livres. En ladite année on a coupé trois tailles parce qu'il y avait deux ans que l'on avait point coupé de bois. On a abattu le premier chêne le 22 juillet audit an. il y avait longtemps que l'on attendait après cela, parce qu'il n'y avait point d'ouvrage en ce pays ici.

(Épidémie de 1718 à Château-Porcien). L'on en a enterré six en un jours, dont M<sup>r</sup> Jean Launois, docteur et curé de ladite ville a été du nombre, ce qui a causé une grande tristesse aux peuples, car c'était un homme de grand esprit et de mérite, quoiqu'il ait été un des plus fort en l'opinion contre la constitution Unigenitus. Ces morts précipité donnèrent une telle alarme que l'on défendit de sonner les cloches ni même tinter pour porter le St Viatique au malade. Il y avait un Capucin de Rethel qui nuit et jour avec le prêtre de la paroisse administrait les sacrements au malade.

La maladie était inconnu au médecin et était telle. Elle prenait par une sueur sans grande fièvre, un petit mal de tête. L'on se mettait au lit et l'on faisait suer les malades en donnant du vin mêlé d'eau ou de tisane, et plusieurs sans autre remède ont été guéris. Il ne fallait point manger, quoi que la plupart avaient grand faim, mais seulement prendre du bouillon, et deux jours après, même le lendemain, il y paraissait comme une rougeole par tout le corps. Il ne fallait point non plus changer de linge, car certains sont mort pour avoir mis du linge blanc, même la rougeole paraissant, qui était signe de guérison quand on se conservait.

Les médecins et chirurgiens trouvèrent à propos de purger les malades d'abord par médecine où l'on donnait les métique (sic) et par lavement, ce qui a très bien réussi, et cela étant donné d'abord et à propos, l'on était guéris en vingt quatre heures. Ceux qui sont mort ont eu de convulsion au cerveau et presque tous une décharge du cerveau, et certains sont mort en dix ou douze heures de temps. L'on était suffoqué aussi par le sang qui remontait à la tête, et presque tous après leur mort le sang leur sortait par la bouche, narine et oreille, et le sang coulait sous le tombeau. ce qui a fait dire au médecins que les saigné était utile. Ceux de Paris et de Reims qui ont été consulté ordonnait les saignées, mais comme les ordonnances sont venus sur la fin de la maladie, ceux qui était malade n'ont pas voulu que l'on en fasse expérience sur eux, en ayant vécu tant d'autre guéris sans saigné. L'on a saigné quelque femme fort mal qui ont été guéris. Je crois que la saignée aurait été bonne d'abord s'il n'y avait pas eu de sueur, mais autrement elle serait dangereuse, car la maladie était fort maligne,

prenant en diverse façon suivant le tempérament. Les uns la traitait d'épidémie, d'autres de bullition de sang, d'autre enfin de roujolle pourpre. Les vieillards et les enfants n'en étaient pas attaqué.

Nous devons remercier Dieu de ce que celte maladie a passé si vite à la veille d'une moisson où d'abord l'on croyait que les grains resteraient en campagne faute d'ouvriers en voyant la quantité de malade qui tombait journellement même dans tous les villages voisins, et cela ne dura que quinze jours comme dit est. A Wasigny elle a paru d'abord et y a été sept à huit mois, pendant ce temps il y est mort environ quarante personnes de plus robuste de cette maladie. Et à Nouvion-en-Porcien où il y est mort aussi plusieurs personnes de ladite maladie eu deux mois de temps dans le printemps on en conte 26 ou 27 de mort. A Lalobbe la maladie y a fort peu régné, il y a eu quelque malade mais Dieu merci il n'y en a pas eu de mort. L'on a obtenu une permission de monseigneur l'archevêque pour faire des prières publiques. On avait résout d'aller en procession à Notre-Dame de Liesse, mais comme il n'y avait point de vicaire, Monseigneur n'a pas voulu le permettre, attendu qu'il ne fallait pas laisser la paroisse sans prêtre, de peur qu'il n'y vient des malades. Mais l'on a établis la messe de Saint-Roch et de Saint-Sébastien qui se dit tous le mercredi et un salut au soir. Il n'y a point de fondations à cette messe que la bonne volonté des gens. Et a duré jusqu'en 1725 (addition).. .

En 1718, été très sec. Plusieurs personnes meurent de soif dans les champs. Les chaleur ont commencé à la Saint-Jean (24 juin) et ont fini à la Saint-Luc (18 octobre), sans pleuvoir que deux ou trois jours au commencement de la moisson, qui a été sur la fin du mois de juillet. L'on a fait vendange sur la fin du mois de septembre sans une goutte de pluie ni de rosé.

En l'année 1718, au mois d'août on a commencé à construire la forge du Laid trou, paroisse de Lalobbe. On a percé la montagne au mois de septembre et octobre, ce qui à coûté quatre cent livres à percé seulement le trou. Les ouvriers ont eu le bonheur de ne point trouver de pierre car on ne l'espérait pas ainsi. Le trou s'est trouvé entre deux bans de pierre. L'on a élevé le bâtiment de la forge au mars de l'année suivante 1719. L'on a fait des buse de bois faille avec des planches pour mètre dans le trou, et on a éprouvé le marteau le 27 juillet, ce qui n'a pas bien allé parce que leditle buse n'ont pas tenu l'eau, étant de six pièce. L'on a été obligé d'agrandir le trou du côté du Laidrou et le remplir de conrois (?) que l'on a venu chercher à la .Henrionne et puis l'on a éprouvé encore une

fois ladite forge le samedi 2 septembre de ladite année d'où on a forgé du fer avec bonne issue pour la première fois, ce qui a fort bien allé contre l'espérance de bien du monde.

En l'année 1719, l'hiver n'a pas été fort rude, il n'a gelé que deux ou trois jours au Noël 1718 et allant au mois de février, et y est tombé fort peu de neige.

L'on a mandé de la milice au mois de mars 1719 par toute la France. Lalobbe en a livré deux, on le demandait à l'âge de vingt ans ; il y en avait soixante à Lalobbe à cette âge là. Les miliciens ne devait rien avoir des garçons, ce qui a fait un gros tumulte dans les villages, parce que les miliciens avions taxé tous les garçons à une certaine somme ; il y en avait qui ne voulait rien donner et cela causait bien du bruit. Au debout d'un an, on leur a donné congé, et ils ont toujours été à Sarrelouis.

Le 20e mars le feu échappa à Vouzy sur Aines il y a eu environ cent vingt terrairé des bâtiments de brûlé.

Le 28 juin, la terre et seigneurie de Lalobbe appartenant aux héritiers Monsieur deVuagnon a été vendu à Monsieur Canot, maître de forge du Hurtaut, par les susdits héritiers la somme de vingt cinq mil livres. L'on y a fait beaucoup de travail, il y avait des fossé à dix pied près de la maison, et même entre la rivière et la maison ; on les a remplis et en faire des autres plus éloigné afin d'agrandir la cour, puis on a bâtis une grange devant le château, la vieille grange était vis-à-vis du pont au bout de la cour ; le pressoir était entre la maison et la grange, auprès de fossé du côté de la rivière.

En 1719, le blé valait au marché à Wasigny, avant la moisson, 30, 31 et 32 sols. le quartel, et qui a continué le reste de l'année.

(Incendie à Sainte-Menéhould en août 1719 ; 7/6 maisons brûlées, 30 on 40 sauvées. La première pierre de la nouvelle ville a été posée par l'Intendant le 9 août 1720).

La sécheresse a été si grande cette année que l'on manquait d'eau en beaucoup d'endroit; elle a été encore plus sèche que l'année auparavant. Il y a eu fort peu de mars et de foins. Il y a eu beaucoup de mars qui n'ont point eu de pluies, sinon qu'il a fait quelque nué au mois de juillet. Il n'y a eu que moitié de foins des autres années et se vendait pendant l'hiver 50 et 55 sous. et 3 livres le cent et les fourrages 16 et 20 livres. Le froment était abondamment partout et la moisson était faite au mois de juillet.

En la même année, au mois de décembre, Notre Saint Père le pape a envoyé un chapeaux de cardinal à Monseigneur François de Mailly, archevêque de Reims, premier pair de France, mais le roy avait disputé avec lui et il ne lui voulait point accordé. Mais le 18<sup>o</sup> mars, le roy lui présenta lui-même à Paris avec grande triomphe et fut reçu cardinal en France.

La vendange a été fort bonne cette année. Cependant le vin a été toujours fort cher et valait 18 et 20 livre à Château et 30 l. dans la Montagne.

En la même année, on osait seulement aller deux ou trois lieues qu'il ne fallait avoir un certificat du curé ou de la justice du lieu ou on était. Tout cela était par ordre du roy, mais cet édit n'a point en lieu que deux ou trois mois.

En 1720, le roy a envoyé des édits par toute la France qu'il remettait tous les arrièrages à lui dû de telles impositions quel puissent être, même capitations et dixième, les années antérieures de 1719.

Le 1er février de la même année, le feu échappa aux écuries du Hurtaut, environ les 5 heures du soir où elles ont été entièrement brûlé, et sans le secours des gens de Lalobbe la grange, qui n'était qu'à deux ou trois pied desdites écuries, aurait été brûlé. Il y a eu 14 ou 15 ânes de brûlés, les chevaux et les vaches ont été sauvés. On a rebâti lesdites écuries plus haut qu'elle n'était, afin de les mettre arrière de la grange et de la maison.

C'était la guerre au pauvres gens, car toute les marchandises remontait et ne gagnait point davantage.

Incendie arrivé à Lalobbe le seizième de mars mil sept cent vingt.

Environ le sept heures et demi du soir arriva un triste et fâcheux accident à Lalobbe. Un petit garçon de devant l'église, sortant après avoir soupé, vit le feu qui perçait le toit de l'écurie des Bocquet et qui sortait par une remise qui donnait sur la rue, aussitôt s'écrie au feu; chacun sort pour voir ce que c'était. Aussitôt le feu prend à la maison de Nicolas Marandel qui était couverte de paille aussi bien que l'écurie dudit Bocquet. Chacun voyant un embrasement pareille, chacun a sauvé ce qu'il avait dans sa maison et sans secours au feu, parce que l'on croyait que le village allait brûler, puis le feu descend à la maison de Marguerite Dascy et à celle de Pierre Dascy, qui était de même. Aussitôt le feu gagne à la maison de Monseigneur Moreine sans secours de personne, car s'il y avait eu du secours laditte maison de Monsigneur Moreine n'aurait pas été brûlé, et auprès de l'écurie dudit Bocquet était sa maison qui fut allumé avec les



autres. Quand les villages de Signy, Grandchamps et les cense du lieu eurent vu un si grand feu, accoururent de toute part, mais trop tard, car ces maisons étaient réduites presque en cendres; néanmoins celle de Bocquet du côté d'en haut ne brûlait pas vite. L'on s'est mis sur la maison de feu Jean Laplante, avec de l'eau, on a conservé ladite maison avec grand peine, car elle n'était qu'à dix ou douze pied près celle dudit Bocquet, et en la conservant on a conservé la rue qui monte en haut. D'un autre côté on s'est mis sur la grange de Jean Leteiller qui était à quatorze ou 15 pied près de la bergerie dudit Moreine, et sans bon secours elle aurait été encore brûlée une fois et tous les bâtiments dudit Leteiller. Enfin c'était une grande désolation de voir un tel embrasement.

L'on a commencé à lever le bâtiment de Monseigneur Moreine le 22 may 1720, achevé de couvrir le 17<sup>e</sup> juin . Le 20 juin, on a levé celle de Pierre Dascy et Marguerite Dascy. Le 30 juillet, on a levé la maison de Nicolas Marandel, achevé de couvrir le 20<sup>e</sup> août. Le 30 septembre, on a levé celle de Toussaint Bocquet. Le jeudi 9 mai 1720, le clocher de Vuagnon tomba de lui-même, sans qu'il faisait de vent. C'était une haute flèche et qu'il y avait longtemps qu'il penchait du côté qu'il a tombé. On l'a rétablit en 1722, mais point si haut qu'il était. Les cloches ont tombé aussi, il n'y a eu qu'un anneau de cassé à une.

La maison de Monseigneur Moreine était datée de l'année 1567.

(En 1719 et 1720, envoi de gens à Mississipi, dont dix ou douze-cent filles ou femmes de mauvaise vie enlevées de Paris en une fois.

Au commencement du mois de décembre, il y eut une maison, grange et écurie de brûlé à Grandchamp, appartenant au vigneron. Quelque jours après, il y en eut une de brûlé à La Neuville-les-Wasigny, appartenant à Jacques Faux. Le 26 dudit mois, la maison Monsieur de Saux de Rethel fut brûlé avec tous ses meubles entièrement, où on dit y avoir perte de trois cent mille livres. Le froment valait à Wasigny en cette année 20 et 24 sols. jusqu'au mois de juillet, août jusqu'à la fin de l'année 25, jusqu'à 27 sols.

En 1722, au mois de janvier Monseigneur Canot, seigneur de Lalobbe, a acheté une partie du jardin Leteiller et de Pierre Lamel, pour tirer un chemin droit de son château à l'église, comme il se voit aujourd'hui, où il a fait planter des tilleuls le long dudit chemin, et l'année ensuivant, au mois de mai, a été fait le pont de pierre dessus le ruisseau.

Le 20 février, il tomba tant de pluie que l'eau déborda si fort que il y avait long temps que personne ne l'avait vu si grosse ; elle a tourné autour de tous les bâtiments de Leteiller.

Le 19 avril 1722 Monseigneur l'heureux, frère à Madame Canot, a dit ici sa messe dans l'église de Lalobbe.

En la même année, on a raccommo   le moulin dudit Lalobbe de fonds en comble, il a fallu tout jeter en bas,   tant trop ancien et n'  tait gu  re seur, et ce n'  tait que vieux bois. On a trouv   jusqu'   trois planches l'un sur l'autre, il a fallu tout arrach   pour faire entrer les piquets.

En ladite ann  e 1722, le 25 octobre, Louis XV fut sacr      Reims avec grande pompe et magnificence. Il y avait une affluence de peuple qui y   tait venu de toute part pour voir cette c  r  monie du sacre et tout ce qui s'est pass   en ladite ville pendant ce s  jour de Sa Majest  . L'ann  e avait   t   assez humide, mais depuis le mois de septembre jusqu'   la Saint Martin, il a fait si beau que la poussi  re volait sur les chemins. On a men   une grande quantit   de bois pris dans la grand for  t de Signy-l'Abbaye, comme b  che, fagots, retliers et piquets, le tout livr   par Monsieur Canot, marchand de bois, par ordre du Roy, et   a   t   ce pays ici qui a   t   oblig   de faire les voitures; on donnait onze livres de la corde de bois pour la voiture...

En l'ann  e 1723, le 11 mai, Monseigneur l'archev  que de Reims vint    Wasigny, pour y confirm  . On avait mand   Lalobbe pour y aller, on s'  tait pr  par   et on fut contremand  . Cependant on ne laissa pas que d'y aller ; il y avait tant de monde qu'on ne s'y pouvait remuer, de sorte qu'il n'y avait aucune d  votion ; il fallait se pousser l'un apr  s l'autre et m  me par force pour avoir place. Cependant moi, Pierre Marandel, eut le bonheur d'  tre confirm   un des premiers, sans emp  chement.

Au mois de mai de ladite ann  e 1723, a   t   fait le pont pour passer le ruisseau qui passe dans Lalobbe, pour venir du ch  teau    l'  glise, proche le prestataire, le tout par Monsieur Canoti

Le 28 mai 1723, le froment valait 50 et 52 sols., l'orge 30 et 32 sols., qui a continu   jusqu'au mois de juillet. En ao  t, il valut 40, 45 sols et sur la fin il valut 35 et 38 sols. Septembre jusqu'au mois de janvier 44, 45, 46 et 47 sols. (s  cheresse de mars    la Saint-Luc ; fort peu de murs et presque pas de foin). Le foin a valu l'hiver suivant jusqu'   4 livres, 4 l. 10 sols. et cent sols. Les lourages

ont valu 20 l. et 25 livres. le cent. L'avoine a valu au mars pour ensemençer 30 et 35 sous, presque autant que le froment. L'orge a valu, un marché a Wasigny, autant que le blé. La récolte en froment était assez abondante.

(Corvée pour le chemin de Rethel à Mézières). Les manouvriers étions obligé de tirer les pierres et faire les fossés le long du chemin et les voituriers charriaient les dites pierres. Les femmes veuve étions obligé d'y aller aussi ; il n'y avait d'exempts que les hommes au dessus de soixante dix ans et les femmes de soixante ans...

En l'année 1724, la fontaine de la Bonne-eau a été conduite au château de Lalobbe par des buses de bois. Ladite fontaine était dans un jardin appartenant à Simon Antoine dit Laplante, vis à vis la maison de feu Jean Lacroix bocqueux. Ladite fontaine était publique, et même il y avait un chemin entre deux haies vives; elle a été prise par Monsieur Canot, seigneur dudit Lalobbe, sans que personne n'y a mis empêchement, étant tenu audit sieur Canot à cause qu'il était Maître de forges du Hurtaut. Voilà souvent comme on laisse perdre ce qu'on a si besoin.

Au mois de janvier, le froment valait 44, jusqu'à 47 sols. Février, mars, la même chose. Avril, 40 sols. Mai, 38 s. Juin, 36, 37 et 38 sols. La récolte en froment a été fort pétique et le froment a valu depuis le mois de juillet jusqu'au mois d'avril 44, jusqu'à 50 sols. Il y a eu presque pleine vendange. Le vin valait à Reims 20 livres la pièce, dans petite vignoble il valait 13 et 15 livres. L'argent était si rare qu'on en vendait presque point.

En ladite année 1723, nous avions ici (Lalobbe) pour curé R. P. Claude Hardy depuis 1709. Il a sorti de sa cure et s'en est allé être prieur à l'abbaye de Villers-Cotterets ; cependant n'avait point rendu sa cure. Il y est venu ici Nicolas De/, prêtre envoyé de Reims pour desservir la cure ; il est arrivé ici le 29 août 1723. Et aussi tôt ledit sieur Hardy s'en est allé dans son abbaye et a résigné sa cure à un prêtre de ladite abbaye nommé Jean-Baptiste Boitard, qui est arrivé ici le 29 septembre 1724 dans la résignation, ledit sr Hardy s'était réservé une pension de 20 écus. Ils ont envoyé ladite résignation à Rome, on ne la point voulu entériner à cause de ladite pension. Il a fallu que ledit sieur Boitard eut obtenu un arrêt du Parlement pour le mettre en possession ; quand il l'a eu, il a été à Reims pour aller chercher son visa. On ne lui a point voulu donner, attendu que ledit sr Hardy avait fourni des regrets et qu'il s'opposait à laditte prise de possession. Et enfin Monsieur Hardy, ne pouvant plus revenir à Lalobbe pour être prieur,

attendu sa résignation, et d'autre côté Monsieur Boitard ne pouvant avoir son visa de Reims, ledit sieur Boitard a été interdit par fausseté et a résigné sa cure à Messieurs de Saint Martin de Laon a qui elle appartenait.

En 1725, sécheresse de février à mai; pluie du début de mai à la fin de l'année. On n'a jamais vu plus belle récolte, mais elle fut rentrée par mauvais temps. Le froment valut 50 et 55 sols en mai, 3 et 4 livres en juin et jusqu'à 4 livres 15 sols. en juillet. Le 27 de ce mois, à Wasigny, il monta jusqu'à 6 livres. La moisson commença au 15 août. On semait encore à force à la Saint-Martin, même 15 jours après. Le vin ne valait rien. Le froment a valu 4 sols. en septembre et le reste de l'année de 34- à 42 s.

Le 3 janvier 1726, F. François Vasselier, religieux Prémontré de l'abbaye de Septfontaine, a pris possession de la cure de Lalobbe et du prieuré de Saint Nicolas, natif de Sedan, âgé d'environ trente cinq ans, et fut mis en possession par Monseigneur Lombard, curé de Sorbon, doyen de Rethel.

Incendies. Le 12 mars, le feu a échappé à Sorbon la nuit, où tous les bâtiments de Raillart ont été brûlés. Le 18 avril, jeudi saint, le feu échappa à Mémon où il y a eu huit ménages de brûlés depuis la maison de Gilles Viez jusqu'au moulin qui a été aussi brûlé. Il faisait une si grande sécheresse et grand vent qu'on croyait que tout Mémon allait brûler. Le 30 avril, il y a eu 20 épages de brûlés à Maimbre..

En 1726, levée de miliciens. Ils ont un sol par jour, qui leurs sont payé par les collecteurs en charge, et ne servent que quatre année au bout desquelles on en tire des nouveaux et on leurs donne congé absolu. Cette année on en a livré quatre à Lalobbe, qui ont tiré au sort le 21 mai. On les prenait depuis l'âge de seize ans jusqu'à quarante. Il si en a trouvé 70 en âge, il y en a tiré vingt sept. Le 4 mai 1729, on les a réformé suivant l'arrêt et les garçons ont encore tiré au sort pour quatre.

Le 26 juillet 1726, frère Jean-Baptiste Vuelstrich, prieur curé de Tarzy, a pris possession de la cure de S1 Lambert et du prieuré de S' Nicolas, ayant permuté avec F. François Vasselier, qui y a été un an et demi.

Le calice qui se voit à présent à Lalobbe, a été fait neux à Charleville, aiant été changé avec le vieux qui était fait à l'antique, et a été sacré à Bucilly par l'abbé et on a dit la première fois la messe avec au mois de septembre 1726, par ledit sieur prieur Vuelstrich.

Le 19 octobre, environ les huit heures du soir, il s'est apparu des signes au ciel. C'était comme des flammes de feu qui rejaillissaient et montaient de tout côté en haut, de sorte que toutes les flammes se rejoignaient en haut en faisant comme une espèce de rond où ils se rejoignaient. Cela a duré environ une heure en flammes et toute la nuit a été fort illuminé comme si s'avait été en pleine lune, ce qui a étonné bien du monde et fait jaser un chacun.

Le 2 mars 1729 est arrivé à Lalobbe frère Gilbert Le Page, pour prendre possession de la cure de Tislay en Ardenne, étant religieux de l'abbaye de Septfontaine et ayant permuté avec F. Jean Baptiste Vuelstrich. Et ledit Vuelstrich, étant fâché de l'avoir fait, avait donné ordre à ses paroissiens de ne le point recevoir, ce qu'on a fait ; personne ne l'a accepté ni signé. Mais quelques jours après il fut envoyé une lettre des grands vicaires au sr Vuelstrich de se rendre à Tislay incessamment, ce qu'il a fallu faire, et tout cela à cause qu'il n'était point amis à Mr Derouilly qui demeurait au château, de sorte que ledit sr Le Page est arrivé ici le samedi de Pâques florissantes pour y faire les Pâques.

L'orage de juillet 1730 est daté du 4. En 1731, il y avait un pied de neige partout et elle a persisté jusqu'à Pâques à cause de la gelée. Ni mars, ni foin ; froment en abondance. Le foin à valu le mars ensuivant trois livres, les fourrages 36 l. Le froment valait avant la moisson 3 l. et 3 l. 8 s. le cartel et après la moisson 40 et 4 |5 sol (?) et le commencement de l'année 1732 il valait 35 s., et en avril 30 s., l'orge 22 s., l'avoine 2 s. et en août a valu à 25 s.

En 1732, on a commencé à bâtir des écluses sur la rivière de Veau, qui prend son origine à la fosse à Veau au dessus de Signy-l'Abbaye et passe à Lalobbe, pour flotter les bois de marine provenant du quart de réserve de la grande forêt dudit Signy. Ces bois se devions rendre à Rouen par adjudication faite aux nommés Gabriel et Chardonville. C'est pourquoi il ont entrepris de rendre cette rivière flottable, ce qui leurs a bien coûté, l'ayant élargis en des places et arraché tout ce qui en empêchait le cours. La 1ère écluse a été celle de Lalobbe qui a été commencée le 15 juin audit an. Et par épreuve ont fait flotter le (blanc) juillet, ce qui a assez bien allé contre l'espérance d'un chacun, et le 22 et 25è jour, ils ont encore éprouvé et a réussi. C'est ce qui a été cause qu'ils ont continué à faire des écluses à tous les moulins qui se sont trouvés sur ladite rivière jusqu'à la rivière d'Aisne. Us ont été obligés d'aller chercher des flotteurs du côté d'Ervin, qui faisons aller cela par train ; ils attachions six arbres ensemble à chaque, train.

Et l'année ensuivant un entrepreneur les a voulu flotter à bois perdu, ce qui n'a point réussi, car plusieurs chênes s'enfonçaient dans l'eau ; il a fallu rechercher le premier moyen ; pour la huche cela allait à merveille. Établissement d'une scierie à eau et d'un canal venant de la rivière à peu près au différend des terroirs de Lalobbe et Signy.

En 1768, on a commencé à flotter les marins de la réserve de Signy l'Abaye à bois perdu, cela n'a pas réussi. Il a fallu qu'il les meton par train et la première épreuve a été faite le jendi saint trente et un mars et cela a réussi. Ils ont eut un peu de mal d'abord par aport (sic) au pont du château de Wasigny que le seigneur n'a pas voulu que l'on y dérange rien ; il voulait avoir vingt-cinq mille livres d'intérêt, et ils ont flotté sans y rien faire.

Le 13 avril 1708, pendaison à Blanzly d'un homme qui avait volé au maréchal du lieu 400 livres, puis 35 livres 15 sols. Il avait été emprisonné à Château-Porcien, puis conduit à Reims et à Paris.

En 1767, il n'y a eut ni vin ni cidre. Le vin se vendait à Reims soixante dix huit livres la pièce. On le vendait trente six sols le pot. Le cidre se vendait vingt livres et le pot douze sols. ...

Le vingt cinq juin 1768, il a fait une grosse nué qui a tombé sur l'église de Ranvez qui a brisé tout. Le cloche ont été fondue. Elle a fait pour plus de dix mil livres de dommage dans Ranvez.

Le 8 juin 1771, le cloche ont été fondue tous les trois par M. Drouet, fondeur à Charleville. Il ont été pesée le 11 juin, bénite le 14 juin par M. Demont, prier dudit Lalobbe. La grosse pèse... 55 l. La moyenne 582 l. 1/2. La petite 455 l.

En l'année 1778, le 8 juin, l'on a été confirmé a Signy-l'Abbaye, la paroisse de Lalobbe à 4 heures après midi. Le lendemain de la Pentecôte, moi Nicolas Marandel a eut trois enfants qui ont été confirmé, Jacques, Jean-Baptiste et Rigobert.

